

Marmande

N° 98 / TRIMESTRIEL / Avril 2024

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE MARMANDE

PASSONS AU VERT

CITOYENNETÉ • ACTUALITÉS • PAROLES D'HABITANTS • AGENDA

www.mairie-marmande.fr   villede.marmande.fr

• RETOUR EN IMAGES



▲ Spectacle immersif
"Les Aveugles"
par la Cie INVIVO

TEK A(RT)

Un nouveau succès public pour la 7^e édition de Tek A(rt) en mars dernier. Festival atypique mêlant innovation technologique et création artistique.



▲ Petit à petit la place prend forme.

CŒUR DE VILLE

Les travaux de pavage et de végétalisation de la place Clemenceau avancent bon train et ceux de la rue Charles de Gaulle également. Les Marmandais pourront découvrir leur nouvelle place au début de l'été.

p. 4-5
Action municipale
Budget 2024

p. 6
Actualités
Terre de Jeux 2024

p. 7
Actualités
Règlement Local de Publicité

p. 8-9
Participation
citoyenne

p. 10-13
Action municipale
Du jardin à l'assiette

p. 14
La Recette
Donburi végétal

p. 15
Passé/présent
Plaine de la Filhole

p. 16-17
Portrait
"Les fleurs du bonheur"

p. 18
Agenda
Nos sélections

p. 19
Tribunes des
Groupes Politiques

MARMANDE SE TRANSFORME

Chères Marmandaises,
chers Marmandais,

Depuis le début de ce mandat, nous avons travaillé sans relâche pour redresser les finances de notre ville. Aujourd'hui, nous commençons à voir les premiers résultats concrets de nos efforts. J'avais annoncé dès le départ la nécessité d'une rigueur budgétaire pour remettre nos comptes sur la bonne voie et je suis fier de dire que les efforts déployés par les élus et nos services portent leurs fruits. Nous avons réussi à rétablir des bases saines pour notre comptabilité publique et parce que ces efforts ne sont pas encore terminés, nous restons vigilants et déterminés à atteindre les objectifs que j'ai fixés dès mon arrivée.

Nous avons saisi les premières opportunités offertes par ce nouvel élan budgétaire pour engager des travaux essentiels sur notre territoire. La rénovation énergétique exemplaire de l'école Herriot illustre notre engagement à concilier rénovation urbaine et économies d'énergie. De même, la création de la voie inter-quartiers vise à fluidifier les déplacements dans notre ville, tandis que les travaux de requalification de la rue du Général de Gaulle et de la place Clemenceau ainsi que ceux de rénovation et de végétalisation de la



place du marché donneront un nouvel élan à un centre-ville qui s'étiolait. Par ailleurs le projet CÉSAME redonne vie à la friche des anciennes usines Césa.

Je n'ai eu de cesse de répéter que Marmande devait se transformer et tourner la page d'une décennie de déclin. Aujourd'hui, nous voyons enfin cette transformation prendre forme, toujours en concertation et réflexion avec la population. Les avancées de nos chantiers laissent entrevoir le visage de notre nouveau centre-ville. Pour autant le défi n'est pas gagné c'est pourquoi j'ai souhaité associer ce renouveau urbain à l'arrivée imminente d'un manager

de centre-ville, chargé de redynamiser nos commerces et notre artisanat local, accompagnant ceux existants et en recherchant de nouveaux. Nous sommes conscients des défis qui nous attendent, mais nous abordons cette mission avec la même énergie et la même détermination qui ont guidé notre action pour redresser nos finances.

Ensemble, nous écrivons une nouvelle page de l'histoire de Marmande, une page tournée vers l'avenir et la prospérité de notre ville.

Dans quelques semaines les Marmandais pourront se réapproprier leur cœur de ville avec un revêtement et un mobilier urbain renouvelés, une large végétalisation, des pergolas et assises pour profiter de l'espace et une fontaine et rail de brume pour le plaisir du rafraîchissement.

*Profitez des animations
du printemps !*

Joël HOCQUELET
Maire de Marmande

JOURNAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE MARMANDE

N° 98 - Avril 2024

Dépôt légal à parution :
Avril 2024

Directeur de la publication :
Joël Hocquelet.

Maquette : Service communication

Conception et Rédaction :

Thierry Briantais, Deolinda Pereira

Photos : P. Baldassari,

P. Lavergne et W. Picamil

Édité à 10 500 ex.

Impression : Laplante

INFORMATIONS MAIRIE

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Le mardi, jusqu'à 18h30 pour l'État-Civil.

Accueil : 05 53 93 09 50

Courriel : mairie@mairie-marmande.fr

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec le maire
ou un élu, appelez le cabinet du maire au
05 53 93 47 20

ou mairie@mairie-marmande.fr

ou sans rendez-vous au marché
le deuxième samedi du mois.

• ACTION MUNICIPALE

BUDGET 2024

Après la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) en février dernier, le budget principal de la ville de Marmande a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2024.

Le budget primitif 2024 de la ville de Marmande s'élève à **42 715 648 €**. Il se divise en deux sections qui s'équilibrent chacune en recettes et dépenses à hauteur de **29 667 547 €** pour la section de fonctionnement et de **13 048 101 €** pour la section d'investissement.

La première regroupe toutes les recettes et dépenses permettant à la mairie de fonctionner et d'assurer les services à la population (salaires, fluides, restauration scolaire, culture, sport, animation, entretien, impôts, taxes, subventions...)

La seconde, de façon générale, concerne tout ce qui permet les travaux quels qu'ils soient. En 2024, les quatre plus gros

efforts d'investissements concerneront la requalification du cœur de ville (de Gaulle et place Clemenceau), la rénovation énergétique totale de l'école Herriot, la réalisation de la voie inter-quartiers et les travaux de réseau pour les eaux pluviales.

Pour tout savoir sur le budget et consulter les documents budgétaires, allez sur le site internet de la ville de Marmande ([La mairie et vous/Démocratie Locale/Budget de la Ville](#)).

Et retrouvez les séances des conseils municipaux sur la chaîne YouTube de la mairie de Marmande ou sur :

<https://cutt.ly/5w8R5WSe>



Réalisation de la dernière section de la "voie inter-quartiers" de Marmande.

VOIE INTER-QUARTIERS

La voie inter-quartiers part de la rue de Sigalas jusqu'à l'avenue Pierre Buffin, avec la création de 3 nouveaux ronds-points éclairés, traversant l'avenue du Dr Neau, la rue de Bientôt-Vu et la rue de Lagassat. Cette voie à double sens d'environ 800m sera aménagée avec une piste cyclable sécurisée à double sens également, ainsi qu'un cheminement piéton séparé. Une zone enherbée séparera la circulation automobile et les mobilités douces. Cet espace

favorisera l'infiltration des eaux de pluie et sera végétalisé par la commune. Cette nouvelle infrastructure facilitera la circulation Est/Ouest, fluidifiera et apaisera la circulation générale tout en permettant le développement urbain de cette partie nord de la commune. Un investissement de 755 000 € pour la ville de Marmande dont 377 500 € sur l'exercice budgétaire de 2024.

BUDGET 2024

• ACTION MUNICIPALE

Quand la mairie dépense 100€

Où vont-ils ?



Quand la mairie reçoit 100€

D'où viennent-ils ?



47€

IMPÔTS
LOCAUX

11€

DOTATIONS

15€

SUBVENTIONS

4€

PRODUITS
DES SERVICES
REVENUS DES
IMMEUBLES

8€

EMPRUNTS

4€

TAXES
ÉLECTRICITÉ,
DROITS DE
MUTATION...

11€

PRODUITS
DES CESSIONS,
DIVERS

• ACTUALITÉS

TERRE DE JEUX, POUR VIBRER ENSEMBLE

Les villes de France vont vibrer au rythme des Jeux. Marmande s'est saisie de cette formidable opportunité pour rassembler le monde sportif marmandais, pour proposer des actions et événements afin de permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique de mai à septembre.

Le label « **Terre de Jeux** » obtenu en 2022 a permis à la ville de lancer le projet « Marmande, Terre de Sport et de Culture ». Depuis un an, elle a pu labelliser de nombreuses opérations "Olympiade Culturelle" et obtenu un soutien financier dans le cadre d'Impact 2024, encourageant les projets où le sport est aussi un outil social destiné à des publics éloignés ou en situation de fragilité. Les actions de Terre de Jeux 2024 ont pour intentions de favoriser l'accès à la pratique du sport, la rencontre et l'échange autour d'événements, d'inscrire Marmande dans la dynamique des Jeux et de permettre aux habitants de se retrouver à cette occasion dans un lieu public. C'est aussi au sein du Club 2024 Marmande, dans l'enceinte du stade Georges Dartiaill qu'il sera possible de vivre une expérience unique et gratuite. À Marmande, c'est le stade G. Dartiaill qui a été choisi car accessible à tous les publics, connu de tous, un espace semi-couvert, ombragé et sécurisé et bien sûr emblématique du sport.

Voici quelques temps forts de Marmande Terre de Sport et de Culture. Cela commence dès le **vendredi 24 mai** avec une cérémonie d'ouverture avec les enfants des CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) et le **samedi 25 mai** avec la journée CLAElympique avec des animations sportives, ludiques et à caractère culturel et créatif. Ensuite, le **dimanche 23 juin** avec la JOP 2024 (Journée Olympique et Paralympique) avec la présence d'un village sportif et de nombreuses animations regroupées sur le site dont l'exposition Marmande Passion Sport des Archives

Municipales, une exposition artistique des JO, une lecture jouée "Héroïnes du quotidien", du sport et de la musique.

Le **vendredi 26 juillet** à partir de 10h, au sein du village sportif, la population assistera à la retransmission en direct de la cérémonie d'ouverture de Paris 2024 pour vivre cette fête populaire ensemble et de même pour le 11 août pour la clôture des Jeux suivie d'une soirée festive. Enfin, du **mercredi 28 août au dimanche 8 septembre**, même dispositif pour les Jeux paralympiques et d'autant plus que Marmande est positionnée dans le programme Club Inclusif porté par le Comité Paralympique et Sportif Français qui a réuni six associations sportives locales, volontaires pour ouvrir leurs portes à des personnes éloignées de la pratique du sport.

C'est par l'implication des acteurs associatifs et sportifs locaux, des partenaires institutionnels et privés, du Comité Départemental Olympique et Sportif, du Conseil Départemental et Val de Garonne Agglomération... et les services de la ville de Marmande qu'a pu se préparer un tel projet. 2024, une année de tous les possibles qui vient conforter la politique sportive de la commune pour plus de sport dans le quotidien des habitants, accessible à tous, sans aucune distinction. Le sport est aussi un vecteur d'aménagement de notre territoire, créateur d'économie et d'emplois, valorisant l'éducation, enrichissant la culture, il participe au bien et mieux vivre en Marmandais.

Tout simplement plus de sport pour vivre plus d'émotions uniques.

Retrouvez le programme complet des animations sur www.mairie-marmande.fr



QUELLES RÈGLES POUR ENCADRER LA PUBLICITÉ EN VILLE ?

La commune de Marmande élabore un Règlement Local de Publicité (RLP). Ce document réglementaire doit permettre la mise en œuvre d'une nouvelle politique environnementale, soucieuse d'une gestion plus raisonnée et cohérente en matière de publicité extérieure et de lutter ainsi contre la "pollution visuelle" engendrée par cette publicité à l'échelle de l'ensemble du territoire communal. Il doit également renforcer l'identité du territoire à travers la thématique de la publicité extérieure.

Après un débat en conseil municipal, un travail de co-construction d'un projet avec les habitants, entreprises, commerçants, associations, professionnels de l'affichage et de l'enseigne aura lieu. La municipalité met en place tous les moyens nécessaires à la bonne information et à la participation de cette concertation, à savoir : une exposition publique dans le hall de la mairie ; des informations pédagogiques et techniques pour différents degrés de lecture sur le site internet de la commune ; la mise en place d'un dossier et d'un registre papier en mairie et d'une adresse mail dédiée : urbanisme2@mairie-marmande.fr
Une réunion publique sera organisée le mardi 4 juin 2024 à 20h à la salle du Conseil Municipal pour échanger et débattre sur le sujet.

Plus d'infos sur : www.mairie-marmande.fr



L'AGGLO CHOISIT UN WEB ÉCO-RESPONSABLE !

Val de Garonne Agglomération propose deux nouveaux sites internet dans le cadre d'une démarche de stratégie digitale responsable et de sobriété numérique : "Territoire d'engagement".

Un site pour les usagers : l'ancien a été remplacé pour être plus lisible et d'une simplicité de navigation permettant de trouver facilement les informations pratiques.

Un site pour le territoire : ce nouveau site s'adresse en priorité à celles et ceux qui voudraient s'installer en Val de Garonne avec des informations pratiques pour travailler, étudier, se former...

Val de Garonne Agglomération

Bienvenue sur nos **2 sites internet**

valdegaronne.fr
&
valdegaronne-territoire.fr

• PARTICIPATION CITOYENNE



▲ La marche, une mobilité à privilégier pour vos déplacements.

CONSEIL DES SAGES

ACTIF SUR LE TERRAIN

Le Conseil des Sages de la ville de Marmande a été renouvelé en décembre dernier pour une durée de 2 ans. Cette instance consultative est aussi un lieu riche de débats et d'initiatives. Présentation de l'une d'elles sur les mobilités urbaines.

Les membres du Conseil des Sages disposent de 3 commissions : "solidarité et vivre-ensemble" ; "culture-loisirs-sport" et "cadre de vie-environnement-sécurité". Cette dernière a mené une réflexion sur les circulations piétonnes en centre-ville et a rendu un premier constat : une difficulté à stationner à proximité de certains services et structures publiques et administratives. Ils sont donc allés sur le terrain afin d'étudier les temps et distances entre les parkings, dont celui de la Filhole, et ces services. Après avoir recensé leur capacité et leur fonctionnement (gratuit, payant, zone bleue...), les Sages ont donc proposé à la municipalité de renforcer la signalétique informative. Un plan apposé sur des panneaux indiquera les bâtiments, services publics et sites touristiques à proximité et le temps de marche à pied nécessaire depuis ce parking. Ils ont recensé 10 parkings gratuits (environ 800 places) à 4 minutes du centre-ville. Quelques exemples : à pied de la Filhole vers le marché, 1mn, vers la médiathèque, 3 mn, vers le cinéma, 10 mn, le centre des impôts et la Maison des Associations Culturelles, 15 mn, le CCAS, 2 mn. Même évaluation pour la gare, La Poste, l'hôpital, la mairie...

Ce travail a pour but d'inciter les habitants ou les touristes à garer leur véhicule en dehors du centre-ville et d'y pénétrer à pied. Ils souhaitent aussi faire mieux connaître le fonctionnement et les horaires de la navette gratuite du centre-ville.

C'est l'une des nombreuses actions de cette instance, dont les plus emblématiques sont : les boîtes à livres, une belle action d'intérêt collectif avec un transit de 56 721 livres ; le parcours historique à la Filhole qui rappelle en 26 panneaux, via des anecdotes, des souvenirs, des photos, le passé et le présent du lieu ; la collecte de bouchons en liège ou synthétiques au profit d'Agir Cancer, le Ciné Séniors et la fameuse tarte géante à la tomate.

Le Conseil des Sages s'avère être un outil, un levier de démocratie participative, il fait émerger une dynamique favorisant l'exercice d'une citoyenneté active. Les membres de cette mandature 2023/2025 sont un exemple de cette implication dans la vie de la cité.

BRÈVES

Se connecter pour être bien informé !

La démocratie participative à Marmande se conjugue au moyen des conseils participatifs, des budgets participatifs et des instances du Conseil Municipal des enfants, du Conseil des Jeunes, du Conseil des Sages et également des 10 Conseils de Quartiers.

Pour connaître toute l'actualité de vos quartiers, rien de plus simple que de vous connecter sur le site internet de la ville de Marmande (Agir Ensemble/Actions Citoyennes), chaque action a sa page. Vous y trouverez les dernières actualités, tous les comptes-rendus de réunions de quartiers ainsi que les contacts des élus référents.

N'hésitez pas à consulter les comptes-rendus. Ils font apparaître vos questionnements, les réponses, les problématiques soulevées...

Accueil des nouveaux Marmandais

Chaque année, vous êtes nombreux à rejoindre Marmande. Vous avez fait le bon choix !

S'installer dans une nouvelle commune est une grande décision. Afin de vous accueillir, la ville de Marmande organise une fois par an, au printemps, une cérémonie dédiée aux nouveaux habitants. Elle permet de présenter la commune aux nouveaux Marmandais et d'établir un contact avec les élus et les services municipaux. Un moment convivial, favorable aux échanges et à la découverte est prévue le samedi 25 mai à 11h place Bernard Maury, parvis de la médiathèque.

Comment s'inscrire ou confirmer sa participation ?

Inscrivez-vous avant le 10 mai 2024 à l'adresse :

nouveauxmarmandais@mairie-marmande.fr

ou au 05 53 93 09 50.

BUDGETS

Participatifs

#2 Retour aux Sources

Le Collectif du Trec poursuit son action dans le cadre de la valorisation du Jardin des Sources. Le site n'a plus été tondu depuis un an et ce volontairement. En effet, il fallait laisser la végétation se développer pour permettre un inventaire précis de la biodiversité en ce lieu. Réalisé en partenariat avec le CPIE47 (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), l'inventaire a débuté en avril par une séance en nocturne (grenouilles...) et une en journée. Une séance participative avec le Collectif du Trec aura lieu en mai autour des papillons, d'autres suivront en août pour les oiseaux et pour l'ensemble de la faune et de la flore. Les autres travaux du projet se poursuivent également avec la mise en place de passerelles et de murets de soutènement autour du lavoir des 5 Cannelles.

À noter : deux chantiers citoyens sont prévus à la rentrée pour un nettoyage du Trec et de l'étang.

#3 Kiosque de Maré

Kévin Royer :

"Je suis marmandais en fin d'études d'architecture, associé dans le cabinet d'André Novak. Nous avons déjà participé à des projets participatifs sur le territoire et en septembre dernier, nous avons contribué à ce projet Kiosque de Maré en réalisant des croquis et notamment celui de la promenade paysagère".

Le croquis diffusé dans le précédent numéro a été réalisé par l'Atelier C+RD+N.



• ACTION MUNICIPALE

DU JARDIN À L'ASSIETTE

La période de la crise sanitaire, l'épisode de sécheresse en 2022 et l'inflation ont rappelé la vulnérabilité de notre système alimentaire. L'alimentation est un enjeu prioritaire qui concerne toute la société. La ville de Marmande travaille pour cela au travers de certaines actions.

Avant d'arriver dans nos assiettes, les aliments sont une affaire de culture, de liens entre producteurs et consommateurs. Les groupes humains se sont sédentarisés avec la pratique de l'agriculture et de l'élevage. D'une certaine manière, nous sommes tous des enfants de paysans. Les jardins ouvriers de la fin du XIX^e siècle ont pris la dénomination de jardins familiaux en 1952 et sont destinés à des jardiniers qui les cultivent pour les besoins de leur famille à l'exclusion de tout usage commercial. Ils ont des intérêts multiples : lieu de vie sociale, de découverte de la nature, ils sont une réponse à un budget serré et offrent le plaisir de manger ses propres légumes. Ils connaissent également un engouement auprès des jeunes générations qui réinventent les pratiques avec la permaculture. Le jardin familial est de plus en plus demandé. La municipalité s'est donc engagée dans la création de nouveaux jardins familiaux à Thivras et la rénovation de ceux de Carpète créés en 1983, une action qui s'inscrit dans sa réflexion du plan alimentaire local.

Une démarche participative

La ville a effectué une visite aux jardins de Carpète pour faire un état des lieux et échanger avec les jardiniers.

Les limites des parcelles avaient bougé, certaines pratiques étaient peu soucieuses de l'environnement (gaspillage d'eau, plantes invasives, pesticides...). Un groupe de travail participatif a alors écrit un nouveau règlement intérieur et défini les travaux prioritaires. Pour la création à Thivras, un Conseil Participatif a permis de déterminer les surfaces des 22 parcelles de 50, 100, 150 et 200 m², les emplacements, les équipements (cabanons, récupérateurs d'eau) et les lieux de vie. Après plusieurs réunions (dont les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet), le projet a abouti en moins d'un an.

Pour bien se nourrir

Les jardins familiaux, plébiscités par des familles modestes (une parcelle de 200 m² permet à une famille de se fournir en légumes tout au long de l'année) le sont aussi par des jardiniers aux motivations diverses. Ils sont ainsi des lieux de détente, de respiration et d'échanges car, dans les résidences, on ignore le plus souvent ses voisins. Sensibiliser les citoyens à l'alimentation responsable et au bien-manger, notamment les personnes modestes, passe aussi par une justice alimentaire. Le CCAS et l'Épicerie Solidaire permettent d'avoir

accès à des denrées alimentaires à prix modiques et, pour les plus précaires, les associations de solidarité sociale sont présentes.

Se nourrir c'est aussi apprendre à cuisiner et c'est d'autant plus amusant quand cela se passe à plusieurs et dans la bonne humeur. C'est la proposition faite par la Maison des Marmandais tous les lundis matin à 9h avec des ateliers cuisine ouverts à tous. Et si vous êtes intéressés pour faire de la cuisine votre métier, vous pouvez intégrer une formation professionnelle Hôtellerie-Restauration à la Cité de la Formation. Son restaurant d'application est d'ailleurs ouvert le midi aussi bien aux étudiants qu'au grand public.

Capitaliser sur ses atouts

Notre ville possède de nombreux atouts agricoles, gastronomiques, une restauration scolaire de qualité (voir ci-contre), une production locale maraîchère, la possibilité de développer des circuits courts, qui concourent à la mise en place d'une réflexion sur un plan local alimentaire, en agissant avec les acteurs locaux pour un système alimentaire plus durable, inclusif et vertueux.

DE LA GRAINE À L'ASSIETTE

Certaines écoles marmandaises, E. Herriot, J. Jaurès et Thivras possèdent un jardin pédagogique.

Avec un animateur extérieur, M. Michel Lafitte, les enfants pratiquent le jardinage, de la graine à la récolte. Ils travaillent au préalable la terre, bêchent, ratissent, la nourrissent de terreau et de compost parfois issu de déchets de la restauration, puis vient le temps de la plantation. Ensuite, ils nettoient, désherbent, sarclent, attachent et au fur et à mesure voient les plantes grandir. Puis vient le temps de la cueillette et on recommence, on arrache et on replante autre chose. Les variétés sont choisies pour correspondre au calendrier scolaire et des saisons afin que les enfants puissent en profiter durant le temps scolaire. Ils peuvent

planter des fèves, des betteraves, des tomates, des aromatiques... L'objectif est de les sensibiliser au bien manger : si je produis, je consomme car j'ai vu le processus du début à la fin. Ces actions permettent de réaliser tout un travail autour de l'environnement et notamment l'eau potable, son circuit d'approvisionnement, son coût. C'est une ressource rare et à la cantine, les pichets sont désormais remplis à moitié et son usage est d'abord pour boire. Si elle n'est pas consommée, elle sert à l'arrosage. Certaines productions servent de support à des ateliers culinaires en temps périscolaire. Les écoles n'ayant pas d'espace adéquat ont créé des coins fleuris. Dans la nouvelle cour à Labrunie, c'est un carré pédagogique avec fleurs, aromatiques et baies

comestibles qui a pris place, toujours pour éveiller les enfants à la nature.

Le temps des repas

Le moment passé à la cantine est aussi propice à l'éducation au goût, à la nutrition en général. Des échanges entre personnel encadrant et enfants s'installent et peuvent commencer tout simplement par "Qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui ?" On explique comment le plat est produit, sa provenance... pourquoi il a un goût différent de celui de la maison, (épices ajoutées...). L'enjeu de cet accompagnement est le bien-être des enfants et de fait, ils mangent mieux et de tout. À l'encontre de l'idée reçue, ce sont les épinards et les courgettes qui sont plébiscités.



Un des projets présentés lors du Conseil Municipal d'octobre 2023.

MARMANDE, BON ÈLÈVE

Gaspillage alimentaire :

Actuellement, il représente 70 g de déchets par convive sur un plateau de 400 g (la moyenne nationale est de 120 à 150 g). C'est le résultat du travail mené ces dernières années sur le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire sur l'ensemble des 8 sites de la ville. Ces chiffres sont confirmés par une pesée quotidienne faite par Enviplus qui recycle ensuite ces déchets sur le Marmandais. Faire mieux est toujours un objectif même si ce seuil reste très correct.

Loi Egalim (octobre 2018) :

Elle permet la transition vers une alimentation durable et de qualité pour tous. Elle fixe des objectifs ambitieux et obligatoires à la restauration collective publique : servir au moins 50 % de produits durables et de qualité dont au moins 20 % de produits bio et, depuis 2023, de servir un menu végétarien hebdomadaire. À partir de 2024, elle impose 60 % des viandes et produits de la mer répondant à des critères de qualité et de durabilité.

Marmande est aujourd'hui à 56 % avec 1 produit bio par jour, 1 produit local, des viandes Label Rouge, des fromages AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) à la coupe. Un bon chiffre obtenu grâce au travail effectué par le service Restauration scolaire de la ville, le prestataire Elixir et un partenariat avec la Chambre d'Agriculture 47 pour la promotion des produits locaux. Un coup d'œil sur les menus (disponibles sur les réseaux) en atteste.

• TÉMOIGNAGES

Nous avons interrogé des usagers et des élus sur le projet des jardins familiaux et sur la place de la nature dans la ville de Marmande. Deux générations de jardiniers nous parlent de leurs motivations à vouloir cultiver leur petit lopin de terre.

PAROLES D'ACTEURS



1 Séverine Chastaing*

LA NATURE AVANT TOUT

Notre volonté est de lier des notions agricoles, écologiques et alimentaires. Pour le verger à la Filhole, on a choisi une plantation en mode d'agroforesterie avec 44 arbres fruitiers rustiques (cerisier, amandier, pommier, abricotier...) et 50 arbustes à baies comestibles (arbousier, cassis...). Nous avons semé un mélange de fleurs pour attirer de la biodiversité. Cet espace fructifère est dédié aux habitants pour de l'autocueillette. Il sera également un lieu de pédagogie autour de l'arbre. Cette année, nous avons aussi le projet d'un Sentier de la Biodiversité, itinéraire pour découvrir une dizaine de sites (verger de la Filhole, tulipes de Bouilhats, jardin Espiet, cloître...). On n'a pas la même conduite paysagère dans ces espaces qui n'ont pas la même vocation, les mêmes espèces, les mêmes entretiens. Le dernier projet est le rucher pédagogique à Patras. En partenariat avec l'Abeille Gasconne, quatre ruchers ont été installés dans une prairie fleurie de mellifères avec des variétés différentes pour une floraison annuelle afin de nourrir les abeilles. Nous profitons de cet espace pour faire de l'éco-pâturage avec des moutons. Le miel récolté devrait bénéficier aux écoles. Le but de ces actions est de sensibiliser différents publics à l'importance de la qualité des sols, de l'utilisation de l'eau, la saisonnalité. L'alimentation est une affaire de cycle, de temporalité et de travail humain. C'est aussi comprendre pour apprendre à respecter notre environnement. *Adjointe au Maire à la transition écologique et au développement durable

3 Maud Caruhel* et Christian Sorin**

TERRE DE LIENS

Pourtant utiles, les jardins familiaux, suscitaient peu d'intérêt ces dernières années. C'est en décidant le réaménagement de Carpète (où des travaux seront faits d'ici la fin de l'année) que l'on a perçu la nécessité d'en créer de nouveaux. Nous avons identifié une zone proche du Château d'Eau et de Thivras avec de l'habitat collectif sans jardins et une possibilité de point d'eau. En avril 2023, on a créé un conseil participatif, fait une réunion publique de lancement du projet et d'appel à candidature. Nous avons pris en compte les remarques des jardiniers de Carpète et celles des participants. Un constat, il fallait proposer différentes tailles de parcelles pour différentes aspirations. Elles ont été définies en fonction d'un accès facile au puits, sont équipées d'un cabanon et d'un récupérateur d'eau. Le règlement intérieur est conforme à leurs attentes et aux nôtres en termes de préservation des ressources en eau, de permaculture... Un verger collectif a été récemment planté de fruitiers et d'arbustes. Un espace sous abri permettra des temps de convivialité, de sensibilisation et d'informations auprès des enfants et des habitants. L'objectif est de faire du lien entre les jardiniers et la population et de proposer des actions pédagogiques (préparation de semis, atelier coulis, fabrication de tisanes). L'engouement pour les jardins familiaux est bien réel.

*Adjointe au Maire aux politiques innovantes et à la solidarité

**Adjoint au Maire au dialogue citoyen

2 Charlotte Laborie

UNE ACTIVITÉ FAMILIALE

Marmandaise depuis deux ans, cette jeune trentenaire, maman d'un enfant de 9 ans profite depuis peu d'une parcelle à Thivras. « J'ai un appartement boulevard Meyniel avec un balcon très encombré de plantes. Je pensais aller dans un jardin partagé. Finalement, le concept des jardins familiaux m'a séduite et incitée à prendre la plus grande surface pour essayer plus de choses. Le jardinage ne m'intéressait pas plus que ça. Puis au fil des années, j'aimais bien avoir des fleurs et aujourd'hui c'est aussi pour avoir des fruits et légumes les plus frais possibles d'autant plus pour les enfants. Là, j'ai commencé à planter fèves, épinards, fraises, framboises... et aussi du maïs car mon fils en est fan. Je fais des semis ou bien j'achète des plants. Et, comme j'avais anticipé ce projet, à Noël on m'a offert plein de semences, de graines médicinales, d'aromatiques... j'ai de quoi planter ! C'est une activité familiale. On y travaille en moyenne 4 heures le week-end, en fonction de la météo et du calendrier lunaire. Je m'appuie sur des livres de jardinage et j'attends aussi d'échanger avec les autres jardiniers. Mon fils est plus investi que je ne l'imaginais. On fait le tour du verger collectif pour lequel on a été présent lors de la plantation et il regarde si ça pousse. On espère faire des goûters dans le jardin après l'école. Cet espace est reposant, incite à la lecture, c'est une satisfaction. Avec cette parcelle, on a tous les avantages de la campagne au centre-ville, on dirait un petit village de vacances, c'est une chance ! »

4 René Alled

HEUREUX AU JARDIN

René, Marmandais de toujours, septuagénaire heureux, ancien agent technico-commercial vétérinaire, cultive sa parcelle à Carpète. « Mon grand-père d'origine espagnole avait un peu de terre avec des basiques... et aussi un poulailler. Petit, j'aimais aller le voir. Je vis à Lolya et je cultivais le jardin de mon frère et pour diverses raisons cela s'est arrêté. Depuis une dizaine d'années, j'ai cette parcelle dans les jardins familiaux. Mon plus grand plaisir, c'est de semer, planter et récolter les fruits de mon travail. Je fais des tomates et des fraises bien sûr, des artichauts que j'adore, des poireaux, des navets, des betteraves... et aussi des fleurs pour l'agrément dont un rosier de Damas. J'aime aussi les aromatiques, estragon du Mexique, sarriette, lavande... J'alterne les cultures, il ne faut pas planter toujours au même endroit car les végétaux ont besoin de certains minéraux, potassium, azote... J'ai appris avec le temps et avec internet. Je fais aussi en fonction de la lune. Je n'utilise jamais de pesticides et d'insecticides et très peu d'engrais. Je viens en fonction du temps, plutôt l'après-midi et j'y passe au moins trois heures par jour voire plus. J'ai apporté mon regard au conseil participatif de Thivras au vu de mon expérience ici pour améliorer là-bas. En famille, on consomme au fil des récoltes, on a plaisir à manger ce que l'on a ramassé et à cuisiner, sachant que ce que l'on mange est sain. »

• LA RECETTE

LE DONBURI VEGGIE

Le restaurateur marmandais, Steve Parriche, est devenu en mars dernier, le champion de France du challenge végétal lors du Sandwich & snack show, à Paris. Il nous présente l'une de ses trois recettes victorieuses. Un délice !

La Recette de Steve

> Préparation du riz

Rincer préalablement le riz (rond japonais ou riz à sushi) puis verser dans un autocuiseur 2 doses de riz pour 2 doses d'eau avec une pincée de safran, une cuillère à soupe de vin blanc et une feuille de kombu puis refermer et laisser cuire. Après cuisson, laisser reposer de 20 à 40 mn. Mettre le riz dans un hangiri (ou autre contenant).

> Préparation de l'assaisonnement

Dans une casserole, mettre 1l de vinaigre de vin, 200g de sucre et 200g de gros sel. Porter à ébullition en ajoutant une feuille de kombu jusqu'à obtenir un mélange homogène. Laisser macérer ce mélange avec de l'écorce de yuzu et de la peau de clémentine, des framboises écrasées et des feuilles de kombu.

Une fois ce mélange obtenu, verser sur une partie du riz chaud, retourner délicatement et rajouter le reste de riz.

> Préparation des protéines végétales

Dans une casserole, plonger dans l'eau bouillante, des protéines de soja végétales avec du miso.

Dans une poêle, faire revenir des oignons, y ajouter 3 c.à.s. de saké, 3 c.à.s. de mirin et 2 c.à.s. de sirop d'érable et de la sauce soja. Laisser réduire. Quand le mélange est caramélisé, retirer du feu. Ajouter de l'ail des ours, de la ciboulette fraîche et des tranches de kumquat.

À votre riz parfumé, ajouter les protéines avec un peu de maracuja, pickles de gingembre et tranches de citron vert, saupoudrer de graines de sésames.

Voyage au Japon et en Amérique du Sud garanti grâce à la saveur Umami !



Scannez ce code et retrouvez la recette intégrale sur www.mairie-marmande.fr



Steve Parriche est un fervent adepte du UMAMI.

Après l'acide, l'amer, le sucré et le salé, l'umami désigne une 5^e saveur qui signifie "délicieux" ou "ce qui fait saliver".

C'est une saveur inscrite dans notre mémoire car c'est la saveur dominante du lait maternel ce qui en fait par définition un goût universel. L'umami est une saveur de fond, très utilisée et appréciée au Japon.

N'hésitez pas à découvrir sa cuisine au restaurant Omakase au 92 rue Paul Gérard (quartier Fougard) à Marmande.

(les ingrédients "japonisants" peuvent se trouver dans les épiceries asiatiques ou au Biocoop Marmande).

PASSÉ/PRÉSENT

LA PLAINE DE LA FILHOLE

Aujourd'hui



Le nom de Filhole serait lié à la notion de clocheton.

La plaine de la Filhole est donc naturellement proche de l'église Notre-Dame. Elle est aujourd'hui un des lieux les plus appréciés des Marmandais et des visiteurs. Elle fut un lieu de sorties avec un dancing, l'Aérien, un hippodrome, des baignades familiales... puis elle est devenue une simple plaine de peupliers, de vergers et un site d'extraction de gravier. Dans les années 1990, l'endroit est même peu sécurisant. La ville, consciente du potentiel de cet espace, décide de le reconquérir. Propriétaire de plus de 70 ha, elle va d'abord réhabiliter les berges du Trec et faire réapparaître le port de la Cale tel qu'en 1903.

Elle y installe des aires de jeux pour enfants, un mini-golf, une tyrolienne, des bancs et tables pour le pique-nique, des structures sportives, un skate-park, une piste de bi-cross, des circuits de randonnée... La plaine de la Filhole est aussi le lieu de manifestations festives comme Garorock... L'été, c'est l'ouverture de Marmande-Plage, pour une baignade gratuite et surveillée. On trouve également une aire de camping-car ombragée et équipée de bornes de services. La plaine a su évoluer tout en préservant son cadre naturel, riche en biodiversité comme son voisin, le Jardin des Sources.

La Filhole est la destination privilégiée de l'été marmandais.

Hier



• LE PORTRAIT



Rien de plus agréable que le parfum des fleurs, la fraîcheur d'un bouquet juste cueilli. Anthony Guérin, installé à Marmande comme horticulteur, vous en fait la promesse. Le destin de ce jeune semeur-cueilleur a connu bien des chemins avant d'arriver aux champs.

ANTHONY GUÉRIN «LES FLEURS DU BONHEUR»

Si Paris est sa ville de naissance, Anthony Guérin a passé son enfance et adolescence dans le Tonneinquois et le Marmandais. À seulement 32 ans, ce jeune homme a déjà un passé riche en expériences. Une vie paisible à la scolarité ordinaire, de la maternelle au lycée Val de Garonne, il y passe son bac littéraire et ne sait pas encore la trajectoire que prendra sa vie d'adulte. Il poursuit des études en langues étrangères avec l'anglais, l'espagnol et le russe. Le voilà installé à Montpellier avec Théo son compagnon de route et de vie. C'est le premier éloignement d'avec son territoire. Deux ans plus tard, direction la Chine, à Shanghaï pour les études de Théo car le projet de l'un se vit avec celui de l'autre. Anthony continue ses études de langues mais en chinois. Après deux années, il change de voie et se forme dans une école franco-chinoise de mode et luxe dans le secteur du marketing et communication.

Après cinq années passées dans l'une des plus grandes mégalo-poles du monde, c'est le retour en France en 2017. Anthony finit sa licence sur le campus parisien de son école de mode.

Ensuite, j'ai travaillé pour des maisons comme Lanvin, fait des shootings pour des magazines comme Vogue et Elle en tant qu'assistant styliste, et j'ai aussi écrit pour une revue internationale des résumés de défilé.

Le mode de vie à Paris ne leur convient plus et après un court séjour en Agenais, c'est un départ pour Barcelone où vit le frère d'Anthony. Ce dernier trouve un job de commercial dans une start-up de lunettes connectées pour la chirurgie tandis que Théo développe son activité de thérapeute en médecine chinoise, spécialisée en massage. Arrive la pandémie de Covid, une période de réflexions, *après avoir passé plus de dix ans à vivre dans de grandes villes, j'avais besoin de me retrouver à la campagne,*



avoir une vie plus apaisée et je me suis aperçu que j'avais envie de cultiver plus que mon petit balcon.

Après quelques petites formations à distance en permaculture, herboristerie, hortithérapie et botanique, ils reviennent dans leurs terres d'origine.

Durant deux années, Anthony devient ouvrier agricole à Granges-sur-Lot, *j'étais déconnecté de tout ça, de l'agriculture et des saisons mais ça m'a conforté dans cette voie.* Il découvre la pénibilité des métiers mais la joie de travailler dans la nature l'emporte, lui qui est convaincu qu'elle soigne autant l'esprit que le corps.

En 2022, il entend parler de la couveuse bio à Patras et présente un projet autour de la culture des plantes et des fleurs qu'il recentre finalement sur la fleur coupée locale, de saison et bien sûr bio. Il dispose actuellement de 1 500 m² de serres et de 5 000 m² de champs qui lui permettront de tout faire de la graine aux semis, de la plantation à la récolte. Il s'est fait connaître sur les foires et les marchés dans le département et en publiant aussi sur les réseaux sociaux, indissociables de sa jeunesse. Anthony est aujourd'hui un incontournable pour les professionnels qu'il fournit en fleurs chez lui et sur un marché dédié à Cadaujac.

Les particuliers peuvent lui passer commande et les récupérer sur place à Marmande, il propose aussi des prestations pour des événements. Son avenir est assuré car la demande en fleurs coupées est de plus en plus importante et cela réjouit cet adhérent du collectif de la Fleur Française. Ce producteur de fleurs locales précise : *Neuf fleurs sur dix que l'on trouve chez les fleuristes en France sont importées du Kenya, Equateur, Brésil, elles arrivent par avion réfrigéré en Hollande et contiennent au moins une trentaine de produits chimiques sans parler des conditions de travail déplorables. En consommant des fleurs locales, on respecte l'environnement et on soutient l'économie.*

Chez lui, vous ne trouverez pas de roses mais des fleurs de saison, anémones, narcisses, tulipes, pieds d'alouette, statice, immortelles... Au cours de son parcours, il a pu tester des choses différentes, découvrir des horizons lointains. Aujourd'hui, Anthony est un homme épanoui autant que les fleurs en cette saison, ses fleurs du bonheur.

Contact : bonjour@semeurcueilleur.com

• AGENDA

FOCUS :



Exposition Abel Boyé du 3 mai au 22 septembre 2024

À l'occasion des 160 ans de la naissance d'Abel Dominique Boyé, peintre marmandais, le musée Marzelles présente ses dernières acquisitions, carnets de dessin, esquisses, études et peintures complétant sa riche collection d'œuvres de l'artiste.

On peut ainsi suivre le processus de travail du peintre et les étapes de création d'une œuvre, allant du croquis à l'étude, passant par la technique de la mise au carreau, autant d'étapes pour aboutir à la toile. De nombreux prêts viennent compléter cette exposition avec des œuvres présentées pour la première fois.

Le musée Marzelles vous invite à l'occasion de la **Nuit des Musées, le 18 mai**, à venir mener une enquête à la recherche de la palette du peintre mystérieusement disparue... et le 1^{er} juin à 15h pour une visite commentée (réservation dans la limite des places disponibles auprès du musée).

De nombreuses animations ont lieu durant l'exposition, n'hésitez pas à suivre le musée Marzelles sur les réseaux pour en savoir plus.

Musée Albert Marzelles

Tél : 05 53 64 42 04

Courriel : musee@mairie-marmande.fr

www.facebook.com/museemarzelles

NOTRE SÉLECTION :

Mai et juin :

Médiathèque municipale

03/05 de 18h à 20h : Atelier Philosophie

07/05 au 01/06 : Exposition Lucie de Syracuse

16/05 de 18h30 à 20h : Conférence musicale

15/05 de 10h30 à 11h30 : Lecture aux Minots

18/05 de 14h30 à 16h30 : World Gaming

25/05 de 15h à 16h : Raconte-moi une Histoire

04/06 au 29/06 : Exposition de Philippe-Emmanuel Amirault

12/06 de 10h30 à 11h30 : Lecture aux Minots

15/06 de 14h30 à 16h30 : World Gaming

Conservatoire Maurice-Ravel

03/05 à 20h30 au Comœdia : concert de l'Orchestre des Symphonistes d'Aquitaine

25/05 à 20h30 au Comœdia : concert de Musique de Chambre

28/05 à 20h30 au Comœdia : concert CHAM Jaurès

01/06 à 20h30 au Comœdia : concert de l'Union Musicale

08 et 09/06 à 16h au Comœdia : Spectacles de danse

21/06 au Conservatoire : Fête de la Musique

25/06 à 20h30 au Comœdia : Concert Vibra'son (chœur adulte du Conservatoire)

Théâtre Comoedia

24/05 à 19h30 : La Maison aux arbres étourdis

Musée Marzelles

Du 03/05 au 22/09 : Exposition "Abel Boyé - la création d'une œuvre"

Archives Municipales

Jusqu'au 22/09/2024 : Marmande Passion Sport

FESTIVAL GAROROCK

du 27 au 30 juin

Quatre jours de concerts sur le site de la Filhole

Infos/résa sur GAROROCK.COM

ou à l'Office du Tourisme Val de Garonne

Expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal

MAJORITÉ MUNICIPALE

De quelques mensonges et autres fausses vérités

La période pré-électorale s'amorce, les appétits politiques s'aiguisent, rien que de bien normal. Cependant, loin de l'humilité qui devrait imprégner leurs discours, certains acteurs politiques semblent oublier le bilan qui fut le leur. Les différentes oppositions se réveillent et reprennent vie, enchaînant les contre-vérités, les approximations, n'hésitant pas à accuser la majorité de vider les caisses (de leur part il fallait oser !) et à annoncer l'apocalypse budgétaire en 2025.

Il est essentiel de rappeler que substituer le mensonge et les polémiques stériles à un débat démocratique sain et constructif est dangereux pour notre société. C'est dans cette optique que Monsieur le Maire a dû rappeler à certains les principes éthiques qu'ils avaient pourtant précédemment validés dans la charte des élus. L'objectif est clair : éviter que les débats en commission ne se transforment en guérillas médiatiques sur les réseaux sociaux.

Dans le même temps, il est regrettable de constater les mensonges proférés par certains dans la presse. Ces petits arrangements avec la vérité et la morale sont inacceptables car ils biaisent les débats et troublent la saine administration de notre collectivité.

Nous, élus responsables au service de notre Ville et de ses habitants, refusons de tomber dans ces polémiques et préférons consacrer notre énergie aux projets ambitieux mais nécessaires pour le quotidien des Marmandais et préparer l'avenir de Marmande. Ainsi cette année les plus gros investissements concerneront d'une part le réseau d'eaux pluviales et la voie inter-quartiers, d'autre part la requalification du cœur de ville (place Clemenceau et rue Ch. De Gaulle) et la complète rénovation énergétique de l'école Herriot. Le montant annuel des investissements sera à un niveau jamais atteint dans notre ville car les chiffres, comme les faits, sont têtus : ceux des comptes 2023 ont montré sans discussion possible que ce sont plus de 7 millions d'euros de dépenses d'équipements qui ont été constatés après les 4,2 millions de 2022 (et non seulement 700 000 € comme l'affirmait de façon mensongère l'opposition). Vos impôts ont donc servi à investir pour vous et notre ville et nous avons absorbé toutes les hausses liées à l'inflation grâce à une gestion rigoureuse et drastique. Nous pouvons donc nous enorgueillir d'avoir redressé une situation financière catastrophique laissée par nos prédécesseurs, les mêmes qui aujourd'hui veulent donner des leçons ! Nous continuerons à travailler pour Marmande et les Marmandais dans le cadre du mandat que vous nous avez confié : construire avec vous le Marmande de demain.

Les élus de la majorité municipale

GROUPE «VIVRE 100% MARMANDE»

En tant que groupe d'opposition nous écoutons les demandes de nos concitoyens et nous les faisons remonter lors des commissions ou des conseils municipaux. Nous ne sommes que rarement écoutés, mais il est de notre devoir de poursuivre ce travail, au risque de passer pour des râleurs. La sécurité des boulevards après 23h30 fait partie des sujets qui reviennent régulièrement. Les piétons trébuchent car les trottoirs sont en mauvais états et les automobilistes ont des difficultés à voir ces marcheurs de la nuit quand ils traversent. Nous réitérons notre demande de laisser l'éclairage public au-delà de la fermeture des bars et du cinéma au moins le weekend.

Toujours sur le sujet de la sécurité, nous avons proposé de réfléchir à la mise en place d'une équipe de nuit de policiers municipaux. Notre proposition n'a rencontré aucun écho auprès de l'équipe municipale en place.

Autre sujet qui préoccupe les marmandais, l'augmentation pour les contribuables des services publics tels que la restauration et l'accueil périscolaire (tarifs augmentés par décision du maire sans débat en Conseil municipal). Or en 2023, les finances des municipalités ont bénéficié de l'augmentation des bases fiscales ce qui leur a permis de se renflouer. Ne fallait-il pas profiter de cette manne financière accordée par l'Etat pour soulager les Marmandais notamment en baissant les tarifs du secteur périscolaire, mais également en baissant la pression fiscale liée à la taxe foncière ? Vous l'aurez compris nous préférons répercuter sur nos administrés les avantages obtenus par des décisions nationales, plutôt que de gonfler le torse en affichant des comptes très positifs, même si nous sommes conscients de devoir garder un équilibre raisonnable.

Irresponsabilité ! vont crier certains de la majorité actuelle. Nous répondons : réalisme, pragmatisme et souci de l'autre. L'attitude qui consiste à se poser en donneur de leçons en excluant toute remise en question n'est pas une option.

Enfin nous pensons que la citoyenneté ne se décrète pas, elle s'adapte à l'implication et au désir des habitants. A coût identique, nous ferions le choix de privilégier des animations de grande ampleur telle qu'une cavalcade ou un marché animé pour maintenir le lien et la joie dans un centre-ville profondément meurtri par ses propres transformations plutôt que des projets certes intéressants mais qui ne profitent qu'à peu de nos concitoyens(ex : les jardins familiaux) En conclusion, nous sommes admiratifs de l'engagement et de l'implication des bénévoles qui font vivre les associations Marmandaises. Cette richesse doit être préservée à tout prix.

Les élus du groupe « Vivre 100% Marmande »

Marmande

T E R R E D E G A R O N N E

Mai
18 & 19

9h - 19h

Esplanade
de Maré

Place
Henri Birac

F
E
E



des
fleurs
et des
saveurs

T
E



Plus d'infos sur : www.mairie-marmande.fr